

LES ACTEURS ENGAGÉS SUR LE TERRITOIRE

Ils sont aux nombres de trois, avec des secteurs et populations définies :

La Maison Dahlia et le SHERPA (service havrais d'évaluation des risques au domicile de la personne âgée) portés par le CCAS du Havre

Population : personnes âgées.

Secteurs : la couronne Havraise*.

Département de la Seine-Maritime Direction de l'Autonomie

Population : personnes âgées.

Secteurs : l'ensemble du territoire du département de la Seine-Maritime, à l'exception du secteur couvert par le CCAS du Havre.

L'Unité Mobile d'Évaluation et de Suivi du Handicap (UMESH).

Population : personnes adultes en situation de handicap.

Secteurs : Rouen et 50 km aux alentours.

* Cauville-sur-Mer - Épouville - Épretot - Étainhus - Fontaine-la-Mallet
Fontenay - Gainneville - Gonfreville-l'Orcher - Graimbouville
Harfleur - La Cerlangue - La remuée - Le Havre - Les-Trois-Pierre
Manéglise - Manneville - Montivilliers - Notre-Dame-du-Bec
Octeville-sur-Mer - Oudalle - Rogerville - Rolleville - Sainneville
Sandouville - Saint-Aubin-Routot - Saint-Gilles-de-la-Neuville
Saint-Laurent-de-Brevedent - Saint-Martin-du-Manoir
Saint-Romain-du-Colbosc - Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Vincent-Cramesnil - Sainte-Adresse.

Contact

LA MAISON DAHLIA *

70 avenue Paul-Verlaine

76610 LE HAVRE

02 35 44 97 28

lamaisondahlia@lehavre.fr



DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Direction de l'Autonomie

Quai Jean-Moulin

CS 56101 - 76101 ROUEN Cedex

02 35 03 52 07

02 76 51 63 62

ergotherapeutecd76@seinemaritime.fr

UMESH

Les Herbiers

111 rue Herbeuse - BP 524

76535 BOIS-GUILLAUME Cedex

02 35 12 37 97

umesh.les-herbiers.ug-normandie@ugecam.com

assurance-maladie.fr



LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Expérimentation menée avec
la Caisse Nationale d'Assurance
Maladie et la Caisse Nationale
de Solidarité pour l'Autonomie



ÉQUIPES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES AIDES TECHNIQUES (EQLAAT)



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT



SEINE-MARITIME
GROUPE UGECAM
Signer, rééduquer, réinsérer - In santé sans préjugés



leHavre